

Synthèse des consultations 2014-2015 du public sur l'eau des bassins métropolitains et d'outre-mer

(Projet de Plan de gestion des eaux – Projet de Plan
de gestion des risques d'inondation)



Rédigé par Romain Billat

Décembre 2015

➤ Sommaire

Contexte	p. 03
Répartition des quelque 30 000 contributions	p. 04
Synthèse	p. 07
Détail par thématiques	
L'eau et le changement climatique	p. 09
La préservation des zones humides	p. 11
La lutte contre la pollution des eaux et son financement	p. 13
Les milieux marins	p. 17
L'aménagement du territoire	p. 19
La gestion des risques d'inondation	p. 21
L'eau et la gouvernance	p. 23
L'éducation du grand public	p. 25

Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, les Comités de bassin, les Offices de l'eau et les préfets coordonnateurs ont **consulté les habitants** de chaque bassin sur les **projets de plans de gestion des eaux** et les **projets de plans de gestion des risques d'inondation**, en application du code de l'environnement. Un questionnaire national a également été soumis à la consultation du public sur le portail www.consultationspubliques.developpement-durable.gouv.fr.

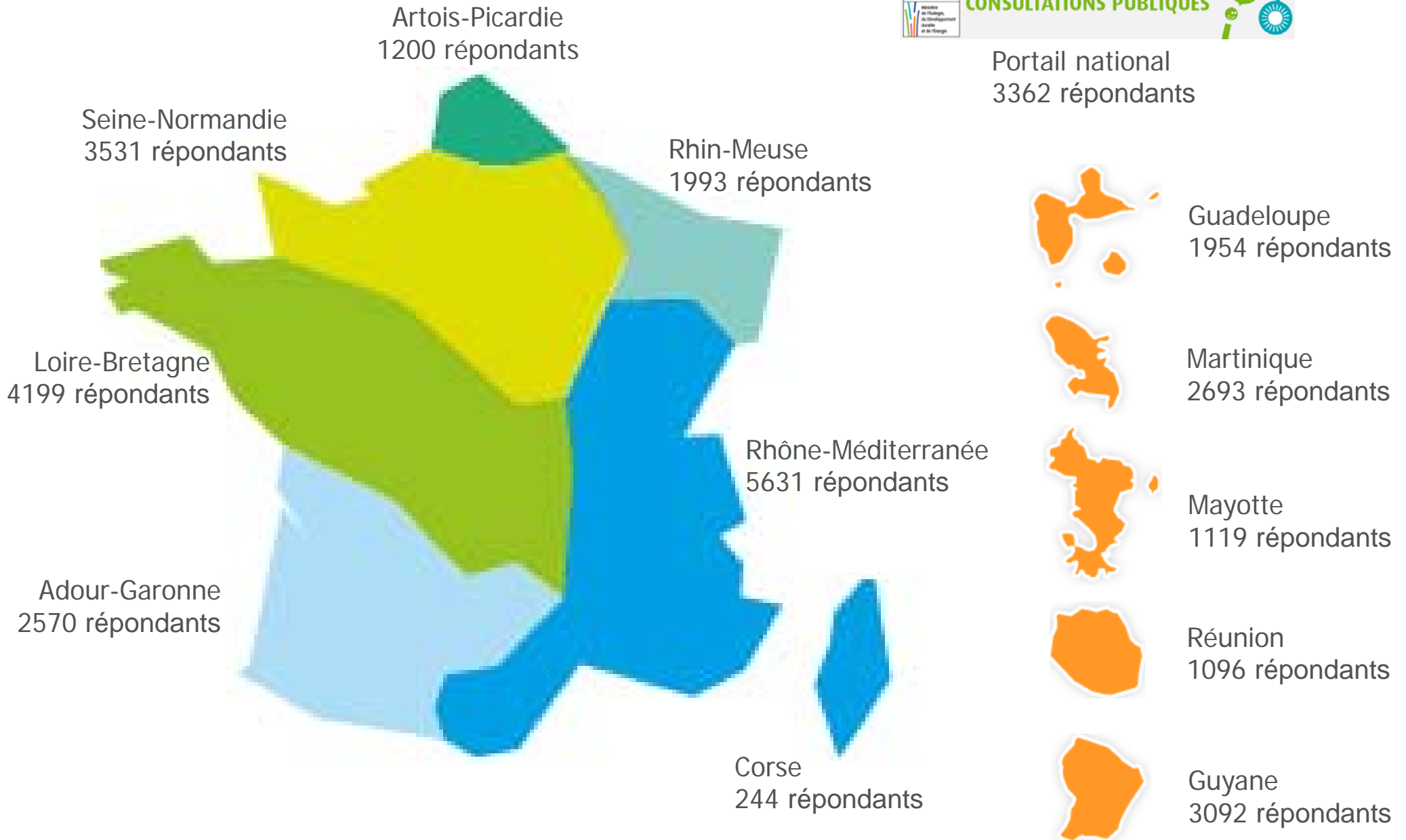
Bien que l'objectif de ces consultations vise réglementairement une planification territoriale, il est apparu intéressant de présenter une **synthèse de l'expression du public** sur l'ensemble des bassins.

Ce travail a été réalisé à partir des résultats analysés disponibles :

- Dans les bassins métropolitains : **Loire-Bretagne, Artois-Picardie, Rhin-Meuse, Seine-Normandie, Adour-Garonne, Rhône-Méditerranée et Corse**
- Dans les bassins ultra-marins : **Réunion, Martinique, Guadeloupe, Mayotte** et **Guyane**
- Sur le site www.consultationspubliques.developpement-durable.gouv.fr.



➤ Plus de 30 000 contributions

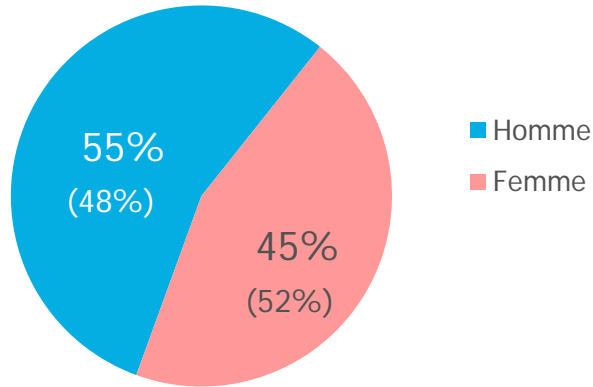


> Profil des répondants

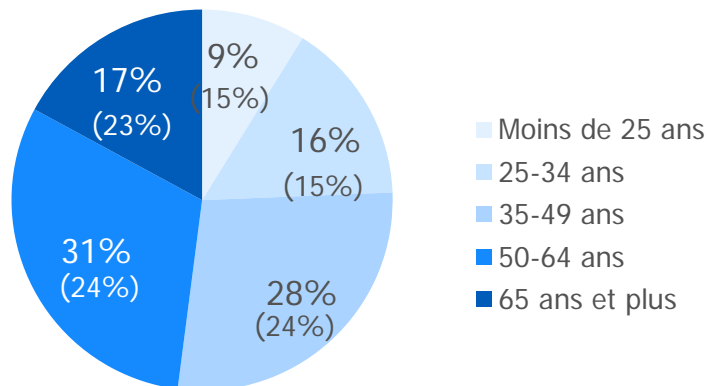
Toutes les composantes de la population française ont pu s'exprimer.

Les données nationales INSEE sont indiquées entre parenthèses.

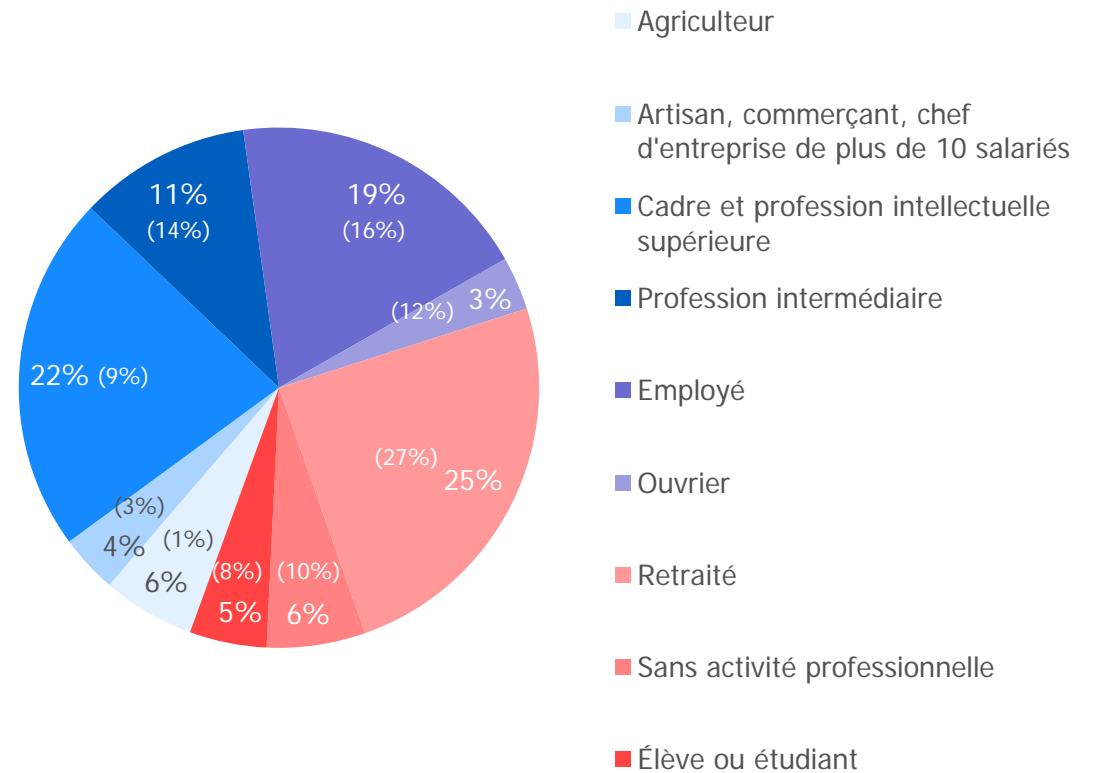
Genre



Age



Catégorie socio professionnelle



Éléments calculés à partir des données présentes dans les rapports de chaque bassin lorsque celles-ci étaient indiquées et formulées de manière identique au reste des bassins.

➤ Précautions de lecture



La consultation du public portait, dans chaque bassin, sur le projet de plan de gestion des eaux et le projet de plan de gestion des risques d'inondation du bassin. L'outil retenu, à savoir le questionnaire, a été conçu de manière différente d'un bassin à l'autre.

Ce questionnaire tenait compte des enseignements des précédentes consultations, des orientations données par les Instances de bassin...

Cette différence rend **difficile la comparaison** entre bassins.

Néanmoins, les pages suivantes illustrent, sans hiérarchisation, les principaux enjeux abordés dans les différents bassins.

Les symboles remarque.



etc... indiquent à quel rapport de bassin la remarque fait référence la

Exemple :

Dans les bassins où cela a été expliqué, le public adhère au **principe « éviter, réduire et compenser »** toute dégradation de zones humides.



Il convient de garder à l'esprit que mettre en évidence la remarque d'un ou plusieurs bassins ne signifie pas qu'elle n'est pas partagée par les autres mais plutôt que le sujet n'a pas été formulé dans des termes comparables.

- ✓ Cette consultation a permis à chacun de s'exprimer librement sur les enjeux de la prochaine décennie. Elle a réuni les avis du grand public mais aussi ceux de quelques experts, membres d'associations, agriculteurs... permettant une grande richesse des retours.
- ✓ Avec plus de 30 000 contributions, le **nombre de retours est supérieur** à celui des consultations de 2013.
- ✓ Les participants montrent une **réelle préoccupation** concernant l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques.
- ✓ Les **enjeux** présentés dans les consultations du public sont globalement **en cohérence avec les préoccupations** des usagers.
- ✓ Il existe une **interconnexion forte entre les différents enjeux** abordés dans cette consultation. Ils sont tous liés les uns aux autres, il est donc nécessaire de les aborder de manière transversale.
- ✓ Les plans d'actions proposés **répondent dans l'ensemble aux grands enjeux de l'eau** perçus par le public, même si une partie du public a également émis le souhait d'avoir des objectifs plus ambitieux dans certains domaines.

Détail par thématiques

L'eau et le changement climatique

➤ L'eau et le changement climatique

Les données du changement climatique obligent à repenser la gestion de l'eau : augmentation des températures de l'air et de l'eau, une eau plus rare et aléatoire, des rivières plus basses en été.

Les Français ont conscience de ce phénomène et considèrent en grande majorité qu'il y a des **conséquences** sur les **ressources en eau** et les **risques d'inondations**.



La **gestion de la rareté** de l'eau doit être anticipée. Cela se traduit par le plébiscite de différentes actions :

- Inciter à **économiser l'eau potable** et **utiliser l'eau de pluie**
- **Réduire les fuites** dans les réseaux d'eau potable



Lorsque l'on offre la possibilité aux répondants de **hiérarchiser les actions** où limiter l'impact de changement climatique, ceux-ci priorisent¹ :

- **1^{er}** : La réduction de l'**impact sur les milieux naturels et la biodiversité**
- **2^{ème}** : La limitation de l'**impact sur l'alimentation en eau potable des grandes villes**



(¹) Classement établi sur un choix possible parmi 5 propositions

Sur certains bassins, le public a pu s'exprimer sur le plan d'actions. Certains souhaitent un **plan plus ambitieux** et jugent les actions pas suffisamment adaptées face à l'ampleur du phénomène.



La préservation des zones humides

➤ La préservation des zones humides

Par leurs différentes fonctions, les zones humides jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration et la prévention des inondations. Leur préservation représente des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants.

La **préservation des zones humides** est un enjeu important aux yeux du public.



Cela se traduit notamment dans les commentaires libres sur la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

« Les **écosystèmes aquatiques** et les **zones humides** sont d'**intérêt général** et rendent des services écosystémiques largement sous estimés. Leur préservation est primordiale et doit être prioritaire face aux intérêts économiques à court terme. »

Dans les bassins où cela a été expliqué, le public adhère au **principe « éviter, réduire et compenser »** toute dégradation de zones humides.



Une partie des personnes interrogées **intègre** également l'**impact financier** que cela peut avoir. Ils trouvent cette compensation nécessaire même si cela implique un surcoût pour le porteur du projet.



Si les **plans d'actions** contribue à cette lutte, certains répondants souhaitent qu'ils soient **plus ambitieux**.



La lutte contre la pollution des eaux

➤ La lutte contre la pollution des eaux

Les Français ont conscience que la réduction de la pollution des eaux est un enjeu important. Même si cela a été exprimé de manière différente, le public plébiscite les propositions en faveur de la lutte contre les pollutions.

Le public voit comme une **évidence** le fait de poursuivre les efforts pour réduire les rejets polluants.



Si les plans d'actions contribuent à cette lutte, certains répondants souhaitent qu'ils soient plus ambitieux et estiment qu'il faut **aller plus vite** pour obtenir de meilleurs résultats dès 2021, **même si cela doit coûter plus cher**.



La lutte contre la pollution des rivières ressort comme préoccupation majeure des répondants dans les commentaires libres.

Cette lutte doit s'attaquer aux **différentes sources** de pollution :

- Réduire à la source les **polluants industriels et urbains**
- Supprimer les **nitrites**
- Réduire les pollutions liées aux **substances toxiques**



Une action qui nécessite dans certains cas une **concertation commune entre acteurs**. Par exemple, les répondants trouvent nécessaire que les collectivités et les agriculteurs travaillent ensemble pour trouver des solutions concernant la pollution d'origine agricole.



➤ Le financement de la lutte contre la pollution

La question du financement des actions de lutte contre la pollution revient régulièrement dans les commentaires libres.

Le principe du pollueur-payeur est spontanément évoqué.

« Les **ménages contribuent financièrement déjà fortement** à la réduction des risques et l'amélioration de la qualité des eaux au regard de leur apport en pollution. Cette **contribution devrait être plus équitable** au regard de la pollution générée par un secteur d'activité (agriculture/industrie). »

« Il devient **insupportable de transférer le coût** d'épuration de l'eau, polluée par les pratiques de l'agrochimie, **sur le contribuable** (externalisation des charges internes). Il est parfaitement démontré que la préservation de notre ressource en eau en amont coûte nettement moins cher que sa dépollution. »

« Les **pollueurs payent leur eau 10 fois moins cher que le particulier** ! Le prix du m3 d'eau pour un particulier est exorbitant ! Pour un agriculteur, c'est presque rien (et qui pollue le plus ?). »

Les répondants sont **partagés** entre « **aller plus vite et dépenser plus** » et « **maintenir le compromis actuel** ». Seule une minorité émet le souhait de dépenser moins pour cette lutte contre la pollution.



➤ La pollution des eaux dans les bassins ultra-marins

Les inquiétudes concernant la qualité de l'eau dans les bassins ultra-marins semblent plus importantes.

Les **ressources en eau potable** sont remises en cause et certains répondants s'inquiètent d'une pénurie possible pour la population.



Dans certains cas, la **qualité de l'eau du robinet** est également remise en cause.



Une centralisation des compétences par la **création d'une structure unique** de gestion de l'eau et de l'assainissement est plébiscitée.



Une population qui est également **moins encline** à faire des **efforts financiers**.

Peu de répondants se déclarent prêts à accepter une augmentation du prix du m³ sur sa facture d'eau pour financer les plans d'actions.



Les milieux marins

➤ Les milieux marins

Les pollutions marines sont définies par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) comme l'introduction dans l'environnement marin par l'homme, directement ou non, de substances ou d'énergies générant des effets néfastes sur l'environnement ou susceptibles d'affecter la santé humaine, les activités halieutiques (pêche), les sites, les aménagements et l'utilisation de l'eau de mer.

La **restauration de la qualité du milieu marin et du littoral** est également un enjeu que les Français ont à l'esprit.

Ils se déclarent prêts à accepter de faire des efforts pour limiter la pollution déversée dans la mer.



Diverses actions sont plébiscitées :

- **Désinfecter** les rejets à la mer
- **Organiser et réguler** les usages sur le littoral pour ne pas dégrader les petits fonds côtiers
- **Limiter les impacts** des activités sur le littoral



Les **plans d'actions** obtiennent une plus forte adhésion sur cet enjeu de protection mer et littoral.



L'aménagement du territoire

➤ L'aménagement du territoire

Les phénomènes physiques tels que le ruissellement, l'écoulement dans l'axe drainant, la gestion des débordements sont nettement liés à la nature et à la densité de l'occupation des sols et des aménagements, que ce soit sur les pentes des bassins versants, dans les zones inondables, ou sur les cours d'eau eux-mêmes et ce, sur le moyen comme le long terme.

Les Français sont favorables aux mesures qui **encadrent l'aménagement du territoire**.

Diverses actions sont plébiscitées :

- Limiter l'artificialisation des sols
- Supprimer les obstacles sur les cours d'eau pour permettre la circulation des espèces aquatiques
- Gérer l'espace de manière à éviter le plus possible les inondations
- Interdire ou encadrer fortement la construction en zone inondable
- Compenser chaque m² nouvellement bétonné par une infiltration de pluie qui tombe sur 1,5 m²
- Augmenter la résistance des bâtiments et équipements aux inondations



Zoom sur
la Corse

La gestion des risques d'inondation

➤ La gestion des risques d'inondation

Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation définit les objectifs de la politique de gestion des inondations à l'échelle des bassins. Prévention, surveillance, prévision et information, il vise ainsi à développer l'intégration de la gestion du risque dans les politiques d'aménagement du territoire.

Les Français sont **sensibles à ce sujet** et encouragent les mesures prises.

Diverses actions sont plébiscitées :

- Améliorer l'**entretien des digues** existantes
- **Prévoir** les crues et les tempêtes marines **pour mieux anticiper** la gestion des secours
- Réaliser davantage d'**exercices de simulation** d'inondation pour tester les moyens de secours
- Imposer une **solidarité financière** sur l'ensemble du territoire pour financer les travaux de lutte contre les inondations



Une réflexion en amont sur les **mesures de sauvegarde** est également préconisée. Les répondants jugent qu'il est important que les **entreprises**, **services publics** et **établissements sensibles** aient réfléchi en amont à des mesures de sauvegarde.



Le fonctionnement des réseaux, **même en mode dégradé**, doit être assuré (eau, assainissement, électricité, gaz, communications, transport, déchets).

L'eau et la gouvernance

➤ L'eau et la gouvernance

Concernant la gouvernance, le public rappelle fréquemment le besoin d'agir « ensemble », en veillant à impliquer les pouvoirs publics et les divers acteurs, ceci, toutefois, dans le cadre de structures simplifiées.

Certains regrettent le manque d'approche transversale...

« Outils de conditionnalité des aides à des démarches de programmation territoriale intégrée, d'analyse socio-économique territoriale, de synergie avec les autres politiques publiques... ou encore la mutualisation et l'optimisation des ressources humaines et financières ne sont pas ou très peu proposées. »

... soulignent l'intérêt à mutualiser les moyens

« Inciter les collectivités vers l'action mutualisée, en cohérence à l'échelle hydrographique, en synergie avec les autres politiques publiques. »

... l'utilité de structures existantes

« Les EPTB sont des outils qui permettraient d'accompagner durablement l'État et les Agences de l'eau dans la perspective d'un véritable partenariat État-Collectivités. »

... et celui de collaborer entre États.

« Renforcer au niveau du district hydrographique de la Meuse la coopération transfrontalière et la solidarité entre l'amont et l'aval. »

Il convient également de donner de l'**autorité** aux organismes chargés de la **coordination** ou du **contrôle** des actions.

Ces notions de concertation et de légitimité de l'autorité dans la gouvernance reviennent aussi bien dans les remarques sur le SDAGE que sur le PGRI.

L'éducation du grand public

➤ L'éducation du grand public

Les Français ont conscience que l'eau est un sujet important et qu'il est nécessaire de développer l'information et la prévention du public. Il s'agit d'un levier important pour mettre en œuvre la politique de l'eau. Cela s'applique aussi bien à l'éducation (écocitoyenneté, gestes responsables...) qu'à la prévention des risques d'inondation et à la conscience du risque.

Diverses actions sont plébiscitées :

- Former, informer et sensibiliser pour faire évoluer les comportements
- Améliorer l'éducation à l'environnement à l'école
- Mieux sensibiliser les individus sur les inondations et les comportements à avoir



La population met l'accent sur cette nécessité puisqu'il s'agit d'un sujet d'intérêt général...

« Il est primordial d'engager des moyens pour sensibiliser, mobiliser et associer l'ensemble des citoyens et des acteurs à cet enjeu. L'eau est un **bien commun**, qui nécessite la **responsabilité de tous**. »

Avec une nécessité d'expliquer et d'éduquer...

« Un peu de partage, beaucoup de prévention, des explications fiables **pour convaincre la population** que le réchauffement climatique est une réalité et ne cesse de s'aggraver. »

« Il faut absolument en finir avec les pesticides et produits polluants. Cela passera **par l'éducation le plus en amont possible** et par des efforts de communication accrue. »

Et une information qui doit être pédagogique.

« **Développer des animations** ou **mettre en place des animateurs locaux** pour informer et sensibiliser les populations **au plus près** des territoires sur les enjeux de qualité des eaux et de prévention des inondations. »

« Plus d'actions de prévention et d'information sur l'eau, les zones humides mais de **façon ludique**. »

Merci pour votre confiance !

Les intervenants sur votre projet :

Brigitte Aumont
brigitte.aumont@edinstitut.com
03.90.40.13.19

Romain Billat
romain.billat@edinstitut.com
03.90.40.13.08

Site institutionnel



www.edinstitut.com

Nous contacter:

Siège
204 avenue de Colmar
67100 Strasbourg
Tél. 03.90.40.13.13

Agence de Dijon
22 rue Crébillon
21000 Dijon
Tél. 09.71.50.08.94

Le blog d'EDInstitut



www.verbatim-marketing.com